



## 9.11 CONVENTION DE SERVICE ET ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

Je soussigné, \_\_\_\_\_, de la Conférence \_\_\_\_\_,  
Nom  
du conseil particulier \_\_\_\_\_, déclare par les présentes que :

1. J'ai reçu, lu et revu la Règle de la Société de Saint-Vincent de Paul, ses politiques et procédures, et je m'engage à servir avec respect les personnes dans le besoin à titre de membre actif de ma Conférence ou Conseil local et de la Société de Saint-Vincent de Paul.
2. En accord avec la Mission et les Valeurs de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada, je m'engage à faire tous les efforts nécessaires pour servir les personnes dans le besoin avec amour, respect, justice et joie.
3. On m'a expliqué la description du rôle du membre général et je m'engage à travailler en tout temps pour le bien de la Société. Je comprends les responsabilités et les limites de ce ministère et je m'engage à m'y conformer.
3. Je m'engage à respecter scrupuleusement la nature confidentielle de toutes les informations personnelles obtenues dans le cadre de mon travail auprès des personnes que je servirai en qualité de Vincentien ou employé le cas échéant et par la suite.
4. Je m'engage à me conformer aux exigences de l'adhésion, y compris la participation aux sessions d'orientation et au programme de parrainage.
5. Je me suis soumis à toutes les étapes du processus de filtrage à l'endroit des nouveaux membres, soit : a) compléter la demande d'adhésion, b) compléter le processus prescrit de vérification du dossier de police, c) me soumettre à l'entrevue et à la vérification des références effectuées par des membres de la Société. Je comprends aussi que la vérification du dossier de police aura lieu à nouveau de temps à autre.

Nom complet en lettres moulées \_\_\_\_\_

Signature..... Date.....

### **Président(e) de Conférence**

Signature..... Date.....